



La Feuille de Chou municipale

www.champrond-en-gatine.org

Le Petit Bois Landry

L'Orgerie

L'Arcade

La Housserie

Les Cornets

C'est la rentrée !

La boulangerie...



...En travaux

Champrond d'Automne
(3ème édition)
Les 13 et 14 Septembre

Le Sébastopol...



...Réouverture du restaurant

La Tour d'Aligre...



...Inauguration du gîte

Association Amicale de la culture

LE PETIT THEATRE DE CHAMPROND-EN-GATINE
Direction de Brigitte Wercowak

Présente

LA FETE DES VOISINS

Où

LA SOUPE AUX CHOUX

Comédie en deux actes de Winonique 'Bébé'
Sur une musique de Jacques Offenbach
et des tubes d'Yves Denon et H9

Mercredi 10 septembre 2014 à 20h 30
Vendredi 12 octobre 2014 à 13h 30

Gratuit adhésions Petit Air de Culture : 6€
Non adhésions : 6€

Réervations - renseignements : 02 37 49 55 33 - 02 37 49 02 28

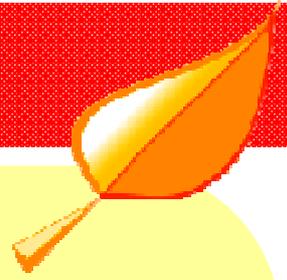
Salle des fêtes de Champrond-en-Gatine - Allée de la Feuille



Le 3 octobre
en concert

Suivi du
Feu d'artifice





Mesdames, Messieurs,

Nous avons connu une période estivale avec de grandes variations de température ce qui n'a pas facilité nos manifestations des mois de juillet et août.

Néanmoins, celles-ci se sont bien passées grâce à tous ceux qui ont su donner de leur temps et de leur énergie pour assurer le bon fonctionnement et la réussite de nos festivités organisées lors de la fête nationale du 14 juillet et lors de la fête communale du 15 août. Le 13 juillet dans l'après-midi, la pluie étant continue, nous avons pris la décision de reporter le feu d'artifice à une date ultérieure et vous trouverez dans les pages intérieures, le moment où nous tirerons ce feu d'artifice prochainement à l'occasion d'un spectacle donné à la salle des fêtes.

La nouveauté de la rentrée scolaire c'est bien sûr le passage à un nouveau rythme de la semaine scolaire puisque l'école fonctionnera désormais du lundi au vendredi comme les années précédentes avec une demi-journée de classe supplémentaire le mercredi matin.

Autre changement, le fonctionnement des cars de transport scolaire pour les trois écoles de notre regroupement pédagogique sera désormais assuré par la Communauté de Communes des Portes du Perche dont notre commune fait partie. Ce changement n'aura pas d'incidence pour les familles, à ceci près que le car qui assure la liaison entre Montlandon et Saint Victor de Buthon sera désormais un grand car de 50 places de la société Keolis.

Les travaux de la boulangerie devraient commencer à la mi-septembre pour une durée d'un mois et demi à deux mois environ. Il sera mis en place pendant les travaux un dépôt de pain comme cela se passe les lundis en ce moment.

Cet été également, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mademoiselle Claire Beauger, la nouvelle restauratrice du Sébastopol qui redonne plus d'animation dans notre centre bourg et depuis la réouverture de ce restaurant, la fréquentation est importante et la qualité des menus et de l'accueil a sûrement une grande part dans ce début de reprise prometteur.

Autre événement de la période estivale, l'inauguration du site du relais d'Aligre par Monsieur et Madame Caudmont, ce lieu a été transfiguré, les bâtiments ont été mis en valeur et nous espérons que ce lieu qui dispose de cinq chambres soit le plus souvent occupé et fasse partie du développement du tourisme dans le Perche.

Ainsi, c'est avec un grand plaisir que nous voyons notre commune prendre un nouvel élan, comme vous le savez, les choses ne sont pas simples mais nous allons, je pense, dans la bonne direction et sachez que nous apprécions votre soutien.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle édition de la Feuille de Chou.

Bien cordialement,

Eric Legros

L'équipe de la feuille de Chou

Est heureuse de vous
présenter une nouvelle
édition ...

Responsable de
publication :

Philippe Guillemet

A la mise en page :

Claire Tafoiry

A la relecture :

La commission
Communication

A la reproduction et à
la distribution :

Sophie Prelle

Marie-France Moinet

La commission
Communication



Le Conseil municipal et la Communauté de Communes

<p>Les membres du conseil municipal</p>	<p>Le Maire : Éric Legros 1^{er} Adjoint : Philippe Guillemet 2^{ème} Adjoint : Jean Taquet 3^{ème} Adjoint : Denis Granger</p>	<p>Les conseillers : Christian Bornet, Jean-Pierre Brihaye, Valérie Chrétienne, Gaëlle Guyon, Nicolas Javoy, Luc Liard, Mireille Marie, Marie-France Moinet, Philippe Septier, Claire Tafoiry, Céline Védie</p>
--	--	---

Les commissions communales

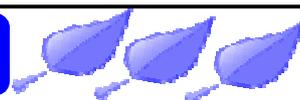
- ✓ **Urbanisme :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry, Mireille Marie, Marie-France Moinet, Luc Liard.
- ✓ **Voirie et Réseaux :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Christian Bornet, Philippe Septier, Claire Tafoiry, Luc Liard.
- ✓ **Bâtiments / Cimetière :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon, Mireille Marie.
- ✓ **Eau et Assainissement :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Céline Védie, Philippe Septier, Marie-France Moinet, Nicolas Javoy, Luc Liard, Christian Bornet.
- ✓ **Communication :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry, Nicolas Javoy, Philippe Septier, Céline Védie, Luc Liard, Mireille Marie.
- ✓ **Champrond en Gâtine « Porte du Perche » :**
Éric Legros, Jean-Pierre Brihaye, Mireille Marie, Valérie Chrétienne.
Membre hors conseil : Claude Imhof
- ✓ **Appel d'offres :**
Titulaires : Céline Védie, Philippe Septier, Éric Legros.
Suppléants : Nicolas Javoy, Jean Taquet, Mireille Marie.
- ✓ **Fêtes-Fleurissement :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Marie-France Moinet, Mireille Marie, Jean-Pierre Brihaye, Nicolas Javoy, Philippe Septier.
- ✓ **Finances : ensemble du conseil municipal**
- ✓ **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :**
Éric Legros, Jean-Pierre Brihaye, Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon, Luc Liard.
Membres hors conseil : A définir
- ✓ **Correspondant Défense :** Philippe Guillemet.
- ✓ **Commerces :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Nicolas Javoy, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry, Luc Liard.
- ✓ **Impôts directs :**
Titulaires : 6 membres à désigner suite aux propositions effectuées lors du conseil municipal du 6 mai 2014 .
Suppléants : 6 membres à désigner suite aux propositions effectuées lors du conseil municipal du 6 mai 2014 .

Les commissions intercommunales

- ✓ **Commission finances :**
Délégués titulaires : Éric Legros, Philippe Guillemet. / Délégué suppléant : Denis Granger.
- ✓ **Education sport et culture :**
Délégués titulaires : Jean-Pierre Brihaye, Philippe Septier. / Délégué suppléant : Luc Liard.
- ✓ **Développement Économique :**
Délégués titulaires : Éric Legros, Philippe Guillemet. / Délégué suppléant : Jean Taquet.
- ✓ **Aménagement du territoire et environnement :**
Délégués titulaires : Denis Granger, Céline Védie. / Délégué suppléant : Christian Bornet.
- ✓ **Services à la Population :**
Délégués titulaires : Éric Legros, Marie-France Moinet. / Délégué suppléant : Gaëlle Guyon.
- ✓ **Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) :**
Président : Jacky Jaulneau,
Délégués titulaires : Philippe Guillemet, Céline Védie (5^{ème} vice présidente). / Délégués suppléants : Nicolas Javoy, Christian Bornet.
- ✓ **Regroupement pédagogique :**
Champrond en Gâtine, Montlandon, Montireau, Saint Victor de Buthon
Délégués titulaires : Gaëlle Guyon, Valérie Chrétienne, Éric Legros, Marie-France Moinet.
- ✓ **Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) :**
Délégué titulaire : Denis Granger. / Délégué suppléant : Philippe Septier.
- ✓ **Parc Naturel Régional du Perche :**
Délégué titulaire : Jean-Pierre Brihaye. / Délégué suppléant : Mireille Marie.
- ✓ **Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le développement du Perche (SIAP) :**
Délégué titulaire : Éric Legros. / Délégué suppléant : Mireille Marie.
- ✓ **Conseiller Défense :** Philippe Guillemet.
- ✓ **Centre National d'Action Sociale (CNAS) :**
Délégués titulaires : Éric Legros, Marie-France Moinet.
- ✓ **Comité Bassin d'Emploi :**
Délégué titulaire : Jean Taquet. / Délégué suppléant : Jean-Pierre Brihaye.
- ✓ **ADMR :**
Délégués titulaires : Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon.
- ✓ **Croix Rouge :**
Délégué titulaire : Claire Tafoiry.

<p>Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes des Portes du Perche</p>	<p>Le Président : Éric Gérard 1^{er} vice-président : Marylène Chevalier 2^{ème} vice-président : Patrick Coutant 3^{ème} vice-président : Éric Legros 4^{ème} vice-président : Bruno Jérôme</p>	<p>Le bureau : Jean-Louis Icier, Jean Rousseau, Jean-Claude Rousseau, Michel Bizard, Charles Bonissol, Christophe Barral, Francis Fezard, Jean-Michel Cerceau, Jacques Flaunet.</p>
--	---	---

Délégués communautaires : Éric Legros, Philippe Guillemet





Les résumés des conseils municipaux

RÉUNION DU 6 MAI 2014

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le mardi 6 mai 2014 en session ordinaire sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire, au lieu habituel de ses séances.

Tous les membres en exercice sont présents.

Lecture est donnée des comptes-rendus des réunions des 6 et 29 mars 2014, qui sont approuvés à l'unanimité.

Quelques informations sont apportées depuis les précédentes réunions à propos :

- . Des travaux de réfection du forage de la station de pompage qui commenceront le 19 mai,
- . Des travaux de voirie qui sont pris en charge par la Communauté de Communes (CDC) et aussi par la commune dans le cadre d'une convention de délégation de compétences de la CDC,
- . De la désignation des délégués au sein des commissions de la CDC, dont le nombre est fixé à deux minimum par commission et qu'il n'a pas été créé de nouvelle commission.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Mr le Maire informe le conseil municipal que les réunions ont lieu toutes les 4 à 6 semaines. En cas d'absence, il est recommandé de signer un pouvoir à un autre conseiller de son choix.

Mr Legros présente le fonctionnement de la commune et notamment le budget général qui s'élève en moyenne à 300 000 €, cette année il s'élève à 400 000 € du fait de l'acquisition et des travaux de la boulangerie. Les services d'eau et d'assainissement sont gérés dans le cadre de budgets annexes, qui sont excédentaires grâce à la mise en place de la régie communale.

Chaque année, le conseil municipal vote les comptes administratifs (comptes réels) et les budgets primitifs (prévisions) de chaque service. Le budget est composé de deux sections : l'investissement et le fonctionnement. Les différents chapitres budgétaires sont présentés au conseil. Le budget SDIS (service départemental d'incendie et de secours) est réparti entre toutes les communes du département. Le budget du SIRP (syndicat intercommunal de regroupement pédagogique) est réparti entre les 4 communes en fonction du nombre d'élèves et de la population de chaque commune, Champrond comptant le plus grand nombre d'enfants et le plus grand nombre d'habitants finance donc le plus.

Les fêtes communales sont organisées par le Comité des Fêtes, qui les finance en partie. Le feu d'artifice, le repas de printemps et l'arbre de Noël restent à la charge de la commune.

Il est indiqué que les frais de téléphone à la salle des fêtes pourraient être réduits grâce à un abonnement limité aux services d'urgence.

Il est donné quelques informations à propos des compétences transférées à la Communauté de Communes en échange des ressources relatives aux cotisations foncières des entreprises. Notre commune ayant transféré plus de compétences qu'elle ne percevait de cotisations des entreprises se trouve dans la situation de versement chaque année d'une compensation à la CDC.

Il est indiqué aux conseillers municipaux, qu'ils ont la possibilité de suivre des formations pour les élus organisées par l'Association des Maires d'Eure et Loir.

La commune dispose de trois logements qui sont loués : 1 F2 et 2 F1 situés aux 70 et 68 Grande Rue.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Suite à la mise en place du nouveau logiciel de comptabilité Berger Levraut début 2013, il s'avère que les résultats 2012 n'ont pas été reportés. Par conséquent, une décision modificative budgétaire est nécessaire pour intégrer ces résultats. Le déficit étant plus important, un emprunt plus important est à prévoir (+ 35 000 €). A noter que le budget annexe d'eau pourrait encore reverser une part de son excédent (environ 20 000 €) si la régie n'envisage pas de nouveaux travaux (hors réfection du forage). A voir en cours d'année si nécessaire en fonction du montant des travaux réalisés à la boulangerie.





Le conseil municipal adopte la décision modificative budgétaire suivante :

Recettes

002 : Résultat de fonctionnement reporté :	36 571.39 €
021 : Virement de la section de fonctionnement :	36 571.39 €
1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé :	34 621.39 €
1641 : Emprunt bancaire :	36 571.39 €

Dépenses

023 : Virement à la section d'investissement :	36 571.39 €
001 : Déficit d'investissement reporté :	34 621.39 €

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS EN COURS

° Réhabilitation du forage

Le forage date de 1956 et sa colonne en acier de 1986. Jean Taquet informe le conseil que la colonne en acier est très corrodée et doit être remplacée. Préalablement, la crépine (filtre qui empêche l'entrée de sable) doit être nettoyée et ensuite renforcée. Une inspection caméra avait révélé le très mauvais état du tubage acier, c'est pourquoi une nouvelle colonne de refoulement en inox sera installée.

Il s'avère qu'il a beaucoup plu cet hiver mais la nappe phréatique est restée stable. L'eau est puisée à 38 m et le début de la nappe se situe à environ 25 m. La Sablière du Briscou a l'obligation de nous transmettre les mesures piézométriques depuis son extension.

Un projet d'interconnexion des réseaux d'eau potable avec les Corvées les Yys est en cours.

° Réhabilitation du réseau d'eaux usées

Le réseau d'assainissement est de type séparatif c'est-à-dire qu'il existe un réseau d'eaux pluviales et un réseau d'eaux usées. Un diagnostic établi en 2002 a révélé que le réseau était dégradé impliquant des dysfonctionnements de la station d'épuration.

Cette année, il a été programmé de réhabiliter la partie du réseau d'assainissement la plus dégradée qui se trouve dans la Grande Rue.

Un appel d'offres a été lancé avec deux tranches de travaux :

- . une ferme entre la station d'épuration et la route de Combres et
- . une conditionnelle entre la route de Combres et la mairie.

L'offre de la société Vidéo Injection a été retenue pour les deux tranches pour un coût d'environ 70 000 € TTC. Une subvention a été accordée par l'Agence de l'Eau, qui exige une étanchéité des branchements. Il faut donc attendre le passage de la caméra dans le réseau, prévu le 19 mai, qui déterminera l'état des branchements. Si des travaux sont à effectuer sur les branchements, seule la tranche ferme de réhabilitation du réseau pourra être réalisée. Les tampons sont actuellement recensés. La technique de réhabilitation du réseau consiste en l'injection d'une résine par les regards situés sous chaussée.

° Réfection de la boulangerie

Les plans établis par l'architecte Mr Le Dorlot sont présentés au conseil.

Le projet de travaux consisterait :

Entrée des clients par l'actuel fournil et sortie par l'entrée actuelle avec la création d'une rampe d'accès. Cette rampe ne serait pas indispensable si l'entrée et la sortie s'effectuaient par le fournil du fait qu'il est de plain-pied.

Création d'une salle de cuisson dans la partie épicerie visible des clients, d'un laboratoire pâtisserie dans son prolongement et d'un vestiaire.

Suppression de l'escalier actuel et création d'un autre dans le vestiaire pour accéder à l'étage dans le but d'un aménagement du logement mais eu égard au dossier de subvention, il s'agirait de créer un local de stockage.

Afin de réaliser quelques économies, la création de la rampe sera supprimée et l'escalier sera modifié.

Mr le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention de l'Etat dans le cadre du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Accord du conseil.

Il est précisé qu'une clause de l'acte de vente des murs prévoit que Mr Debonne peut se maintenir dans les locaux 6 mois soit jusqu'au 11 septembre. Les travaux pourraient ensuite commencer et se terminer fin octobre.

Une demande de consultation des entreprises sera réalisée prochainement par le biais de l'architecte.

Plusieurs repreneurs potentiels du fonds de commerce ont montré leur intérêt néanmoins jusqu'à présent cela n'a pas débouché sur un accord permettant d'établir un compromis de vente.

Il est rappelé que la commune s'est engagée à reporter leur premier loyer de 6 mois.

Toutefois, si les potentiels repreneurs n'obtenaient pas leur prêt, il est envisagé plusieurs solutions.





TOURS DE GARDE AU BUREAU DE VOTE DES ELECTIONS EUROPEENNES

Le conseil municipal fixe comme suit les tours de garde au bureau de vote des élections européennes le 25 mai 2014 :

Horaires	ASSESEURS		
8 h - 10 h	BRIHAYE Jean-Pierre	GUILLEMET Philippe	VEDIE Céline
10 h - 12h	LIARD Luc	GRANGER Denis	SEPTIER Philippe
12 h -14h	MARIE Mireille	TAQUET Jean	TAFOIRY Claire
14h - 16h	LEGROS Eric	LIARD Luc	COLIN Jacques
16h - 18h	JAVOY Nicolas	GUYON Gaëlle	MOINET Marie-France

DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le conseil municipal propose de désigner :

- Mr Guyon Didier, délégué titulaire et Mme Wardavoir Brigitte déléguée suppléante à la commission intercommunale des impôts directs.

- Mr Guyon Didier, Mr Houdy Olivier, Mme Moinet Marie-France, Mr Taquet Jean, Mme Tafoiry Claire, Mr Guillemet Philippe, Mr Fillette Philippe, Mr Loukili Magid, Mr Bigeault Bernard, Mr Guibert Jean-Luc, Mme Lunel Catherine, Mme Préhu Jocelyne, délégués titulaires

- Mr Septier Philippe, Mr Javoy Nicolas, Mr Bornet Christian, Mr Liard Luc, Mme Wardavoir Brigitte, Mme Caillard Nicole, Mr Lorin Claude, Mr Monthuir Bertrand, Mr Renard Dominique, Mr Durand Gérard, Mme Marie Mireille, Mr Leduc Benoit, délégués suppléants

à la commission communale des impôts directs sachant que six titulaires et six suppléants seront retenus pour siéger au sein de cette commission.

COMPTE-RENDUS DES REUNIONS DE COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

° Commission des fêtes et du fleurissement

Le programme de fleurissement a été établi dans le bourg et à Beurepaire et des suspensions seront mises en place aux entrées du village. Rendez-vous est pris le 15 mai 2014 à 9 h à la serre.

Les festivités du 14 juillet ont été organisées. Le feu d'artifice est fourni chaque année par la société FMA de Frétigny. Son coût s'élève à 1 700 € et une formation gratuite par FMA sera dispensée à Paul Bergel, Thomas Gosset et Jean Taquet afin qu'ils puissent tirer le feu d'artifice dans de bonnes conditions. Il a été également acheté des lampions et des bâtons lumineux.

Un devis d'acquisition d'illuminations de Noël a été établi par la Société Blachère qui propose du matériel à des tarifs intéressants. Ainsi, il est prévu l'achat de rideaux lumineux stalactites et d'un décor pour la façade de la mairie, d'un rideau lumineux stalactites pour l'église et la place de l'église ainsi que de 20 décors brindilles de Noël pour les candélabres pour un prix total de 3 100 € TTC. Accord du conseil.

Des prises de courant supplémentaires devront être posées sur les candélabres. Un devis a été demandé à Mr Denizet.

° Syndicat Scolaire

Le S.I.R.P. s'est réuni le 29 avril en présence des nouveaux élus pour l'élection du Président et des Vice Présidents qui sont restés les mêmes soit Mr Legros Eric, Président, Mrs Cerceau Jean-Michel, Fezard Francis et Mme Chevalier Marylène Vice Présidents.

° Communauté de Communes des Portes du Perche

Les commissions seront revues lors de la prochaine réunion du 12 mai.





Lors de la réunion du conseil communautaire du 17 avril, il a été procédé à l'élection du Président et des Vice Présidents qui sont :

- . Mr Gérard Eric, Président
- . Mme Chevalier Marylène, 1ère vice présidente
- . Mr Coutant Patrick, 2ème vice président
- . Mr Legros Eric, 3ème vice président
- . Mr Jérôme Bruno, 4ème vice président.

D'autres vice-présidences pourraient être créées lors de la prochaine réunion selon les différentes commissions thématiques.

° **SIRTOM**

Lors de la réunion du 24 avril, il a été procédé à l'élection du Président et des Vice Présidents. Mr Jaulneau Jacky a été élu président. Céline Védie a été élue 5ème vice présidente.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'A.T.D.

L'agence technique départementale sollicite la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour représenter la commune.

Titulaire : Mr Granger Denis
Suppléant : Mr Taquet Jean

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

° **Réforme des rythmes scolaires**

Ce sujet est à l'ordre du jour de la réunion de la CDC du 12 mai. Des mesures d'assouplissement ont été proposées par le gouvernement et notamment la possibilité de regrouper les activités périscolaires sur une demi-journée. Les parents d'élèves sont inquiets en ce qui concerne la mise en place ou non d'un accueil de loisirs le mercredi. Le S.I.R.P. a pris une délibération pour solliciter la mise en place d'un accueil de loisirs le mercredi avec prise en charge du transport. Mr le Maire sollicite l'avis du conseil municipal sur le projet de réforme. Il s'avère que les nouveaux temps périscolaires ne seront pas mis en place dans les meilleures conditions et qu'ils risquent d'aggraver les inégalités entre les élèves des territoires et que face au coût engendré par cette réforme, coût non compensé par l'Etat dans le cadre d'une réduction des dotations, par conséquent, le conseil municipal se déclare défavorable à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

° **Chemin rural n°34**

Mr le Maire fait part au conseil d'un courrier de Mr Hardy relatif à l'accès au chemin rural n°34 situé entre la route de Combres et la Digue. Ce chemin est utilisé par les agriculteurs riverains et Mr Hardy indique que le passage des engins agricoles abîme le chemin et une partie des à côtés.

Le chemin rural permettant l'accès aux parcelles cadastrées ZP 48 et 16, afin de résoudre cette difficulté, Mr le Maire propose au conseil de créer le busage d'un autre accès à proximité de l'ancien château d'eau, lieu précis à déterminer avec les agriculteurs concernés.

° **Divers**

Mr le Maire fait part au conseil :

- . du projet de Mme Durand qui sollicite la création d'un jumelage avec Madagascar.
- . d'un courrier des habitants des Huberts, qui constatent une vitesse excessive des véhicules qui empruntent cette voie. A voir lors d'une commission voirie.

Il est évoqué des problèmes de vitesse excessive à Villemaigne, un manque de visibilité dû au virage, et aussi le passage de nombreux camions venant ou se rendant à la Sablière.

La fête des voisins sera organisée le 23 mai place du Panama ou dans le préau de l'école selon les conditions météorologiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.





● L'actualité communale et intercommunale ●

 **ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015**



Répartition des classes de notre Regroupement Pédagogique

⇒ Ecole de Montlandon :

Petite Section et Grande Section de Maternelle (Mme Estelle Turpin, directrice de l'école)

⇒ Ecole de Saint Victor de Buthon :

Petite Section et l'ensemble des enfants de Moyenne Section de notre Regroupement Pédagogique
(Mme Nathalie Lecointre, directrice de l'école)

Grande Section de Maternelle et CP (Mme Rebecca Lomont)

⇒ Ecole de Champrond en Gâtine :

CP-CE1 (Mme Virginie Handzisch)

CE2 (Mme Coralie Deschamps-Guicheteau)

CM1-CM2 (Mme Anne-Sophie Minier, directrice de l'école)

Quand il existe plusieurs classes qui ont le même niveau d'enseignement, comme les CP par exemple, les enfants sont dans la mesure du possible scolarisés dans l'école la plus proche de leur domicile et ce en fonction des effectifs.

Organisation de la semaine scolaire en fonction de la réforme des rythmes scolaires

Notre objectif a été d'adapter cette réforme en pénalisant le moins possible les familles.

Les horaires validés par les services de l'Etat :

⇒ Les lundi, mardi, jeudi, vendredi :

Champrond en Gâtine : 9h-12h / 13h40-16h10

Montlandon : 9h-12h / 13h30-16h

Saint Victor de Buthon : 9h-12h / 13h05-16h05

⇒ Le mercredi :

pour les trois écoles : 9h-11h

un service de garderie - point d'accueil sera assuré comme tous les matins et après la classe jusqu'à midi et demi.



Services du Syndicat Scolaire

Point accueil garderie (Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi)

de 7h à 9h : à Montlandon et à Saint Victor de Buthon

de la fin de la classe à 19h : à Champrond en Gâtine et à Saint Victor de Buthon.

Transport scolaire

Dans les changements de cette année, nous aurons également le changement de gestionnaire des transports scolaires pour nos trois écoles. En effet, la gestion de ce service sera assurée désormais par la Communauté de Communes des Portes du Perche.

Cela n'impliquera aucun changement de service, à ceci près que le car qui assurera le transport scolaire des habitants du circuit dit de Saint Victor de Buthon sera assuré par un car de la société Keolis, titulaire du marché de transports scolaires de la Communauté de Communes des Portes du Perche avec la même accompagnatrice Mme David qu'aujourd'hui.

L'autre circuit de car, celui dit de Champrond en Gâtine/Montlandon sera toujours assuré par le même car conduit par Mme Montaudouin et la surveillance assurée par Mme Fezard.

Activités périscolaires / Accueil de loisirs

Par ailleurs, la Communauté de Communes ayant compris l'attente de certaines familles assurera un accueil de loisirs le mercredi après la classe, les enfants seront transportés de notre regroupement pédagogique vers l'accueil de loisirs de La Loupe et le repas sera pris en charge comme aujourd'hui pour une journée entière. Ce service est destiné prioritairement aux enfants dont les deux parents travaillent ou pour les familles monoparentales si le parent travaille.

Quelques propositions d'activités périscolaires seront faites soit par les associations communales soit par quelques membres du personnel du Syndicat Scolaire et seront communiquées au fur et à mesure de l'année scolaire.





L'actualité communale et intercommunale

Transport scolaire (Horaires des bus)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU PERCHE
18 rue de la gare 28240 La Loupe tel/02.37.81.29.59
cdcdesportesduperche@wanadoo.fr



CIRCUIT CHAMPROND / MONTIREAU / MONTLANDON
TRANSPORTS SCOLAIRES - ANNEE 2014/2015



NOUVEAUX HORAIRES

MATIN		SOIR / MERCREDI MIDI		
ITINERAIRE	HORAIRES	ITINERAIRE	HORAIRES	MERCREDI MIDI
GARAGE DE MONTLANDON	7h38	GARAGE MONTLANDON	16h00	11h00
MONTIREAU LA MALEZIERE	7h40	ECOLE DE MONTLANDON	16h05	11h05
LE BOURG DE MONTIREAU	7h50	ECOLE DE CHAMPROND PRIMAIRE	16h12	11h12
MONTLANDON CHÂTEAU D'EAU	7h57	ECOLE DE MONTLANDON MATERNELLE	16h32	11h32
RUE DU THYMERAIS	8h01	ECOLE DE CHAMPROND PRIMAIRE	16h40	11h40
POINT D'ACCUEIL MONTLANDON	8h06	MONTIREAU LA BLAINERIE	16h48	11h48
LES USAGES 1 - MONTLANDON	8h08	MONTIREAU LE BOURG	16h55	11h55
LES USAGES 2 - MONTLANDON	8h09	MONTIREAU LA MALEZIERE	17h01	12h01
CHAMPROND ABRI BUS 6 GRDE RUE	8h17	MONTLANDON CHÂTEAU D'EAU	17h06	12h06
LE PETIT BEAUVAIS	8h21	MONTLANDON RUE DU DU THYMERAIS	17h07	12h07
LES HUBERTS	8h23	LES USAGES 1	17h12	12h12
BEAUREPAIRE	8h27	LES USAGES 2	17h14	12h14
L' AIGUILLON	8h29	CHAMPROND 6 GRANDE RUE	17h21	12h21
ECOLE CHAMPROND PRIMAIRE	8h33	BEAUREPAIRE	17h31	12h31
ECOLE DE MONTLANDON MATERNELLE	8h45	L AIGUILLON	17h33	12h33
ECOLE DE CHAMPROND PRIMAIRE	8h51	GARAGE MONTLANDON	17H45	12H45
GARAGE DE MONTLANDON	9H00			

POINTS UTILES

- 1- Les enfants doivent se présenter 5 minutes avant l'horaire indiqué
- 2- Les enfants de maternelle doivent être accompagnés par un adulte le matin et attendus le soir au point d'arrêt du car.
- 3- Il est recommandé aux familles d'utiliser des cartables sans roulettes pour désencombrer les cars et faciliter le passage des enfants à l'intérieur du véhicule
- 4-La Communauté de Communes se réserve le droit de modifier ces circuits à tout moment (après en avoir avisé les parents)

CARTE PISCINE

⇒ à retirer à la Mairie

La Communauté de Commune offre 4 entrées par an au parc aquatique du Perche (Fontaine Simon) pour les enfants jusqu'à 16 ans.

Conditions disponibles à la Mairie.





L'actualité communale et intercommunale

RELAYS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

COMUNHAUTE DE COMUNES DES PORTES DU PERCHE

Les Contrats Bleus



Relais Assistant(e)s Maternel(le)s



Un lieu:
D'échanges, de rencontres, d'information et de documentation

Un service gratuit:
Destiné aux Parents, Futurs parents
Aux Assistant(e)s Maternel(le)s, candidats à l'agrément
Et aux jeunes Enfants

Belhomer-Guichourville / Champroué-en-Gâtine / Fontaine-Simon
La Loupe / Les Corvées-Les Dye / Meaux / Meaux / Montreuil /
Montlancou / Saint Eloy / Saint Maurice-Saint Germain / Saint
Victor-de-Buthon / Vangelon.



Les Mairies d'éveil

A Champrond-en-Gâtine/ Saint Victor: Le Lundi
A La Loupe: Le Jeudi
A Belhomer-Guichourville: Le Vendredi

De 9h30 à 11h
Sur pré-inscription



Pour Tous renseignements s'adresser au:

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Pôle Petite Enfance
3 rue Henri Dunant
28240 La Loupe

Tél: 02 37 49 00 45 / 06 16 06 87 64
mail: lescontratsbleus.ram@orange.fr

Permanences Administratives

Lundi de 16h à 19h
Mercredi de 9h à 12h
(Accueil sur RDV)

Laetitia SAWRY
Responsable du RAM
Educatrice de Jeunes Enfants





L'actualité communale et intercommunale



RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Au service des Familles et des Assistant(e)s Maternel(le)s, le relais est un espace neutre où la confidentialité est respectée

Le RAM un lieu d'accueil pour:



Parents, futurs Parents

Le relais vous aide à envisager l'accueil de vos enfants au domicile d'une assistante maternelle avec sérénité.

- Permet d'obtenir des renseignements sur les différents modes d'accueil du jeune enfant
- Propose une aide dans votre fonction de Parents employeurs (contrat de travail, démarches administratives, aides financières...)
- Met à votre disposition la liste des assistants maternels agréés.



Enfants

Les enfants participeront aux matinées d'éveil accompagnés de leur assistant(e)s maternel(le)s dans un environnement adapté.

- Un lieu d'éveil, de rencontres avec d'autres enfants et adultes
- Des moments de jeux ou d'activités partagés avec leur assistant(e) maternel(le)
- Un lieu qui permet une socialisation en douceur au sein d'un petit groupe d'enfants



Assistant(e)s Maternel(le)s

La professionnelle de la petite enfance pourra vous apporter un soutien et un accompagnement dans l'exercice de vos fonctions

- Un lieu de convivialité pour partager des expériences
- Un lieu d'échanges entre assistant(e)s maternel(le)s et avec des professionnels de la petite enfance (réunions, conférences...)
- Un lieu d'information sur vos droits et sur la législation de votre profession (contrat de travail, statut, formation...)
- Il vous est proposé des temps collectifs d'animation avec les enfants accueillis





L'actualité communale et intercommunale



LA BOULANGERIE COMMUNALE



Le conseil municipal, tenant unanimement à conserver ce commerce dans notre village, a décidé en 2013 d'acheter à Monsieur Gérard Debonne les murs de la boulangerie.

Sans l'intervention de la commune, le maintien de ce commerce aurait été difficile.

Après cette acquisition qui a eu lieu en mars 2014, la commune va réaliser des travaux de réhabilitation et d'amélioration des locaux qu'il s'agisse de l'espace de fabrication ou de l'espace de vente.

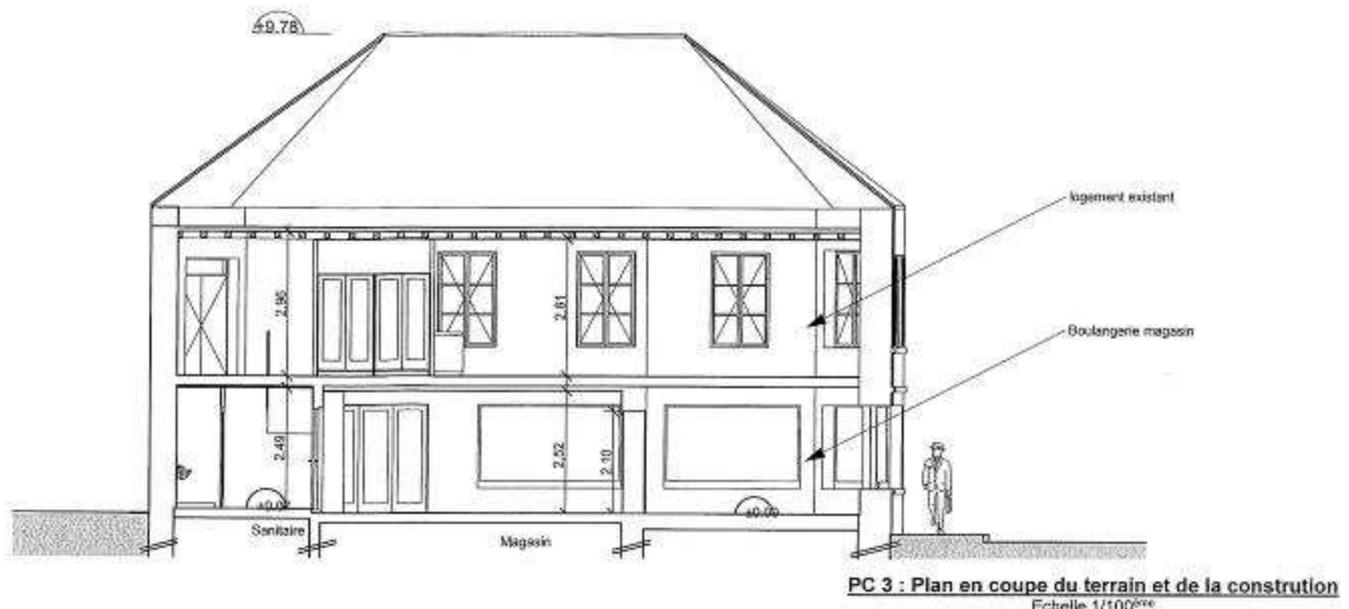
Pour ces travaux, le conseil municipal a fait appel à Monsieur Patrick Le Dorlot, architecte de Nogent le Rotrou. Le permis de construire déposé en juillet de cette année devrait être validé prochainement.

Ensuite les travaux pourront commencer.

Ils vont consister en plusieurs lots de travaux :

- ✓ Electricité : réfection de l'ensemble de l'électricité du rez de chaussée.
- ✓ Menuiseries : changement et modifications des fenêtres extérieures.
- ✓ Gros œuvre : remise à niveau du sol sur l'ensemble de la superficie du rez de chaussée.
- ✓ Carrelage : l'ensemble des sols va être repris et les murs du laboratoire vont être également carrelés.
- ✓ Création d'un vestiaire selon les nouvelles normes pour le personnel des entreprises.
- ✓ Mise en place d'un faux-plafond coupe-feu.
- ✓ Changement de l'accès principal qui donnera désormais sur la place pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite avec une double porte-vitrée automatique.
- ✓ Création d'un accès à l'étage avec escalier intérieur en vue de la création éventuelle de logements à l'étage.
- ✓ Peinture de l'ensemble des façades.

Le coût global de ces travaux sera d'environ 110 000 €





● L'actualité communale et intercommunale ●

✂ **CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DES SOLDATS NAPOLÉONIENS AU CIMETIÈRE COMMUNAL LE 5 OCTOBRE 2014**



L'association des Amis du Patrimoine Napoléonien et la Mairie de Champrond en Gâtine organisent

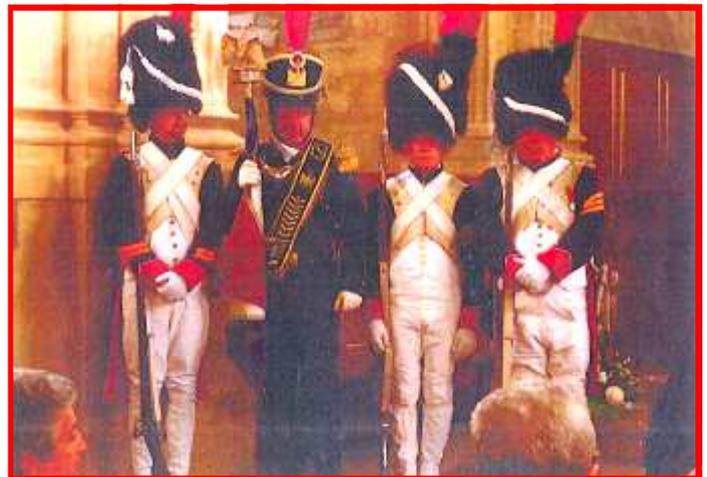
le 5 octobre 2014

une cérémonie en l'honneur des soldats du carré Napoléonien de notre cimetière communal

selon le programme suivant :

9h30 : départ de la Mairie avec Fanfare-Batterie

avec 4 ou 5 tambours, 6 trompettes,
3 percussions et 5 fifres et une dizaine de
personnes en uniforme d'époque.



10 h : cérémonie au cimetière communal avec

dépôt de gerbe et dévoilement d'une plaque commémorative





● L'actualité communale et intercommunale ●

Cérémonie du 70ème anniversaire de la libération de la commune



Nous avons célébré le 70ème anniversaire de la libération de la commune avec la présence des Anciens Combattants, des élus et de nombreux habitants de la commune.

Comme chaque année, nous nous attachons à célébrer ce moment historique.



Il a été rappelé que nous disposons à la mairie de la photo de la libération de la commune qui nous a été donnée par Monsieur Louis Hardy. Vous pouvez venir la consulter quand vous le souhaitez.

Nous avons clôturé la cérémonie par le verre de l'amitié pris au Sébastopol.

ZOOM SUR UNE EMPLOYÉE DE LA COMMUNE : MURIELLE COUNY

La commune a recruté au mois de juillet 2013, Madame Murielle Couny dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi.

Le libellé du poste consistait essentiellement en l'entretien des locaux de la mairie et de la salle des fêtes.

Au fur et à mesure des besoins de la commune et de ses prises d'initiative, les tâches liées à ce poste ont évolué, ainsi désormais, en plus des tâches initiales Murielle Couny assure un travail efficace de surveillance de la cantine de l'école par une mise à disposition au Syndicat Scolaire, une participation active à l'entretien des espaces publics et également au fleurissement de la commune avec les autres employés.

Cette année durant l'été, celle-ci a aidé à la réussite des différentes manifestations organisées par la commission et le comité des fêtes.



ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA SALLE DES FÊTES



Les employés communaux ont réalisé la dalle support de l'extension de la salle des fêtes avec les conseils de notre architecte et de Jean Taquet, adjoint au Maire.

Pour poursuivre ces travaux, il faut désormais monter les murs du bâtiment.

Il a été proposé au conseil municipal de passer une convention de partenariat avec le Comité de Bassin d'Emploi du bassin Nogentais pour la mise en œuvre d'un chantier d'insertion à visée professionnelle dans le secteur du bâtiment.

Il lui a donc été proposé le montage de murs en parpaings sur les fondations existantes avec création des diverses ouvertures dans le cadre de l'extension de la salle des fêtes pour un coût de 1 800 € et ce au début de l'automne.





L'actualité communale et intercommunale



INAUGURATION DU GÎTE « LA TOUR D'ALIGRE »



Après un an et demi de travaux de rénovation, Auriane et Nicolas Caudmont ont inauguré leur gîte « La Tour d'Aligre » le 11 juillet dernier en présence des élus et des représentants de l'Office de tourisme du canton de La Loupe.

Ce gîte rural comporte des aménagements tout confort avec une salle à manger, salon avec cheminée d'époque et 5 chambres totalisant 14 couchages. Ce gîte se situe à quelques pas du centre bourg sur un terrain enclos avec terrasse, jardin arboré et piscine.

UN PEU D'HISTOIRE...

Cette tour est située sur les ruines d'un ancien château fort qui aurait été bâti vers 1070 par le comte du Perche, seigneur de Champrond.

Au XI^{ème} siècle, le Comte du Perche fait construire un château fort à Champrond en Gâtine. Les assauts de l'histoire l'ont anéanti.

En 1820 le marquis d'Aligre acquiert la grand'maison de Champrond, 159 hectares des forêts de Champrond et de la Magnane, la ferme du Valdon et la tour de Montlandon.

Et c'est en 1876 que la filleule de la Marquise d'Aligre fait édifier la tour de Champrond, sur les soubassements de l'ancienne tour du château féodal. Avant la famille d'Aligre, les ruines appartenaient aux Gontaut-Biron.

... ET PLUS RÉCEMMENT

La Tour d'Aligre était depuis de nombreuses années une belle bâtisse avec un terrain envahi par les arbres.

C'est en 2008-2009 que Madame Claudie Becket a légué cette belle tour à Monsieur Nicolas Caudmont.



LE BLASON DE LA TOUR D'ALIGRE...

Sur le mur de la Tour d'Aligre figure un blason qui comporte la devise suivante :

« *non uno gens splendida sole* », ce qui signifie

« *Ma famille ne brille pas d'un seul éclat* ».

Gîte rural "La Tour d'Aligre",

2 route de La Loupe,

28240 à Champrond-en-Gâtine.

Tarif : 1.500 € le week-end, tout compris en haute saison.

Contact : Tél. 06.63.06.94.26 ou latourdaligne@gmail.com





La feuille infos



• Champ-livres •

... la bibliothèque de Champrond en Gâtine

Les activités reprennent à la bibliothèque !

Ouverture de la Bibliothèque

Mardi
De 16h30 à 18h30
(hors congés scolaires)
Samedi
De 10h à 12h

2000 livres à votre disposition

Nous pouvons réserver les livres qui vous intéressent, ils sont livrés par la navette tous les mois.

Venez découvrir les **nouveaux livres** achetés avec la subvention communale !

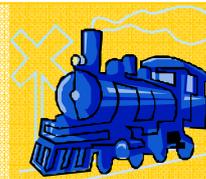
**ADHÉSION ET PRÊTS
GRATUITS !**

Nous espérons que la période estivale vous a été profitable.

- Isabelle BESSE a organisé mi-juin un atelier-création « **Mon animal – ma star** ». Les enfants devaient venir avec une photo de leur animal favori et repartir avec « leur œuvre d'art décorée ».
- Fin juin, **Perche-Québec** a remis des livres aux enfants de CM2 ayant participé à la dictée.
- Nous prévoyons de transformer l'atelier-lecture pour les enfants intéressés. Nous y travaillons actuellement et vous tiendrons informés de nos propositions dès la rentrée scolaire.

RAMDAM 2014 « le train »

Concours jeunes



Début juin, nous avons décerné le prix RAMDAM 2014 « le train » pour les jeunes : Deux participantes, Michèle Duault, 10 ans, et Emmanuelle Duault, 8 ans, nous ont présenté des textes très originaux et bien construits qui nous amenaient à découvrir les personnages célèbres qui avaient tout au long d'un périple, semé des indices. Nous n'avons pu les départager tellement les récits étaient de qualité et nous suivrons avec plaisir leur classement au concours général de Montlandon.

Concours adultes

Le concours pour les adultes se termine le 6 septembre à 12h.

Nous avons déjà deux candidats.

La remise des prix aura lieu **le 13 septembre à 11 h** à Champrond et les prix du concours général seront remis **le 27 septembre à 15h** à l'exposition de Montlandon.



Mr Jean Claude RENAUDOT peut vous initier ou vous perfectionner en informatique.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous inscrire auprès de la Mairie.

N'attendez plus, faites le pas vers un monde qui sera bientôt incontournable !

Gestion et animation de la bibliothèque par les bénévoles :

Isabelle Besse (Secrétaire), Denise Bigeault, Angela Bruneau, Ginette Camus, Mireille Marie (Trésorière), Sandrine Septier (Vice-présidente), Catherine Zany (Présidente)

Contact : champ.livres@gmail.com

Venez nous rendre visite à la bibliothèque.

Bonnes lectures et à bientôt .

L'équipe de Champ-livres.





Réouverture des ateliers
le 1er septembre !

• **les petites mains** •

Réouverture le **lundi 1er septembre à partir de 14 h**
salle située au dessus de la mairie
où vous pourrez découvrir l'ensemble de nos ateliers
et vous inscrire



Reprise des différents ateliers (patchwork, broderie traditionnelle, dentelle aux fuseaux, cours de couture, conseil culinaire, pergamano) .

Renseignements : Marie France Moinet
Tél : 06 95 87 50 92

• **Un Petit Air de Culture** •

UN PETIT AIR DE CULTURE VOUS INVITE A UNE RENTREE OPTIMISTE !

Bon, d'accord, l'été nous a déçus et la rentrée pourrait être plus joyeuse....

...Mais grâce à « Un Petit Air de Culture » tout n'est pas perdu !

Les cours de YOGA
reprennent dès
le Lundi 8 septembre !

D'abord, vous pouvez atteindre la zénitude grâce aux cours de yoga
que Malika CONTREL dispense

tous les lundis soirs de 18H45 à 19H45 à la Salle des Fêtes.

Pour en savoir plus, le mieux est de joindre Malika au 06 03 85 83 15.



• **Cours de Relaxation - Sophrologie et de Qi Gong** •

Cours de Qi Gong

CHAMPROND-EN-GÂTINE
tous les jeudis de 18h45 à 19h45 à la salle des fêtes

SAINT-VICTOR-DE-BUTHON
tous les lundis de 19h à 20h à la salle de l'école

Le Qi Gong fait circuler l'énergie dans le corps et la renforce en s'inspirant des connaissances développées par la médecine chinoise.

Le Qi Gong est accessible à tous et à tout âge de la vie et ne nécessite pas de condition physique particulière.

Pour tous renseignements
Marc LE CORRE
06 73 56 86 75
E-mail : marc.lecorre@esef.fr
www.champrond-en-gatine.org

Cours de relaxation et de sophrologie

CHAMPROND-EN-GÂTINE
tous les mercredis de 18h45 à 19h45

LA LOUPE
les lundis de 11h à 12h et les jeudis de 20h30 à 21h30

- Retrouver son énergie et son désir de vivre
- Développer la confiance en soi
- Retrouver son autonomie
- Gérer ses émotions
- Améliorer son intuition personnelle
- Equilibrer son corps et son esprit avec une sérénité retrouvée

Pour tous renseignements
Marc LE CORRE
06 73 56 86 75
E-mail : marc.lecorre@esef.fr
www.champrond-en-gatine.org





• Un Petit Air de Culture & Perchemin •



Dimanche 22 Juin : le premier SLG !!!

Les Associations « Un Petit Air de Culture » et « Perchemin » ont organisé leur premier « Sentier Littéraire et Gourmand » (SLG).



Par une superbe journée ensoleillée (une des rares de cet été), une trentaine de participants a découvert les environs de Champrond, au cours d'une balade d'environ 7kms mais également...



... La gastronomie (apéritif indien avec « onion baiji » et papadums, arrêt déjeuner avec poulet au curry et pour finir une salade de fruits bien rafraîchissante avec thé et café)

et ...

... les Dieux de l'Inde !



Les comédiennes du « Petit Théâtre de Champrond » ont commencé la présentation (par des mini-lectures) du Panthéon Indou, à tout seigneur, tout honneur, par BRAHMA qui a tout créé.... Puis ont poursuivi lors de notre halte-apéritif par Vichnou et enfin lors de la halte-déjeuner par Shiva sans oublier Parvati, Lakshmi, Ganesh, Indra, Agni ... et tous les autres.



• Un Petit Air de Culture •

Vernissage
samedi 13 septembre 2014
à 18h



Samedi 13 et Dimanche 14 Septembre

Venez passer un moment agréable et visiter la 3ème édition de « Champrond d'Automne » - salon d'arts - sur le thème « Les Sentiments ».

Vous pourrez voir des artistes à l'œuvre et voter pour le « Prix du Public ».

Vous pourrez également trouver boissons chaudes, pâtisseries et même restauration légère.

Horaires d'ouverture : samedi 13 septembre 2014 – de 14h à 18h, au dimanche 14 septembre 2014 – de 11h à 18h





• **Comité des fêtes** •

✻ **Festivités des 13 et 14 juillet**



13 juillet au soir

C'est autour d'un **potjevlesch** ou **pot de viandes** (plat typique des Flandres) que 62 convives se sont régalés au son de la musique du groupe "**Pierrot Musette**".



Suite aux caprices du temps, les artificiers ont décidé de ne pas tirer le feu d'artifice. Celui-ci est reporté au 3 octobre.
Comme la pluie s'était calmée nous avons parcouru les rues de la ville avec nos **lampions** et terminé la soirée par le **bal**.



14 juillet Après midi

Une trentaine d'enfants est venue participer à la chasse aux trésors, à la pêche aux canards et au chamboulto.

Ils ont passé 3 bonnes heures à se divertir.



✻ **15 Août : Brocante de la ST SAUVEUR**



Belle réussite pour cette journée !

Grâce aux 15 bénévoles, nous avons pu mener à bien cette manifestation.

Le mauvais temps nous a épargnés.

85 exposants se sont installés et une affluence de visiteurs tout au long de la journée a ravi le Comité des fêtes.





 **Concert de Nathalie Lermite**

A ne pas manquer !
Concert exceptionnel de
Nathalie Lermite !

3 octobre



Nathalie Lermite en concert exceptionnel
à la salle des fêtes de Champrond-en-Gâtine
le 03/10/2014

Entrée : 8,00 €

Réservation dès à présent à la mairie (02 37 49 80 20)

(Nombre de places limité)



Ce concert intitulé "**Nathalie enchantée**"
sera suivi d'un spectacle pyrotechnique gratuit
sur le terrain des sports.

(Sous réserve de bonnes conditions météo)





• **Un Petit Air de Culture présente**

« le Petit Théâtre de Champrond » •



Les 10, 11, 12 Octobre vous pourrez venir applaudir la troupe
du « Petit Théâtre de Champrond »
dans sa nouvelle production :

« La Fête des Voisins

ou

la Soupe aux choux »

un remède radical à la sinistrose !

Association Un petit air de culture

LE PETIT THÉÂTRE DE CHAMPROND-EN-GÂTINE
Direction de Brigitte Wardavoire

Présente

LA FÊTE DES VOISINS



ou

LA SOUPE AUX CHOUX

Comédie en deux actes de Véronique Réaud
Sur une musique de Jacques Offenbach
et des tubes yéyé des années 60

Vendredi 10, samedi 11 octobre 2014 à 20h 30
Dimanche 12 octobre 2014 à 15h 30

Entrée adhérents Petit Air de Culture : 5€
Non adhérents : 6€

Réservations - renseignements : 02 37 49 85 33 - 02 37 49 83 23

Salle des fêtes de Champrond-en Gâtine - Allée de la forêt



10, 11, 12 Octobre





• La Voie de l'Énergie et du Mouvement •



L'association V.E.M. d'Aïkido "la Voie de l'Énergie et du Mouvement" a repris ses activités le mardi 2 septembre 2014 .

L'association culturelle de Budo "la Voie de l'Énergie et du Mouvement", VEM affiliée au Rassemblement Européen pour une Libre pratique des arts, arts martiaux et Aïkido, (R.E.L.P.A.) . VEM a pour but de mettre en place avec ses professeurs bénévoles, des séances d'enseignement d'Aïkido, des arts asiatiques traditionnels, de respiration, contrôle du corps par l'esquive et l'absorption de la violence. Elle organise des rencontres, conférences, spectacles et voyages pour faire connaître toutes ces activités développées par cet art.

Actuellement sont inscrits 35 enfants, 15 jeunes, 40 adultes soit 90 participants.

Bien cordialement.

P/o le Bureau de VEM, le président.

Renseignements :

Mairie de Champrond (02 37 49 80 20)
ou Roger Tran-Dinh-Nhuan (06 67 32 52 63) ou (02 37 49 84 95)
ou roger_trandinhnuan@yahoo.fr.

Cotisation annuelle : . 60€ pour les moins de 15 ans,
. 80€ pour les plus de 15 ans .

Bureau

Président	: Roger TRAN,
Vice-président	: Laurent DIJKMANN,
Secrétaire	: Rachel VINET,
Trésorière	: Nathalie TRAN,
Membres	: Jean Christophe COHU, Christian DANCELME, Hervé DELISPOSTI, Mickaël LAISNEY

Horaires :

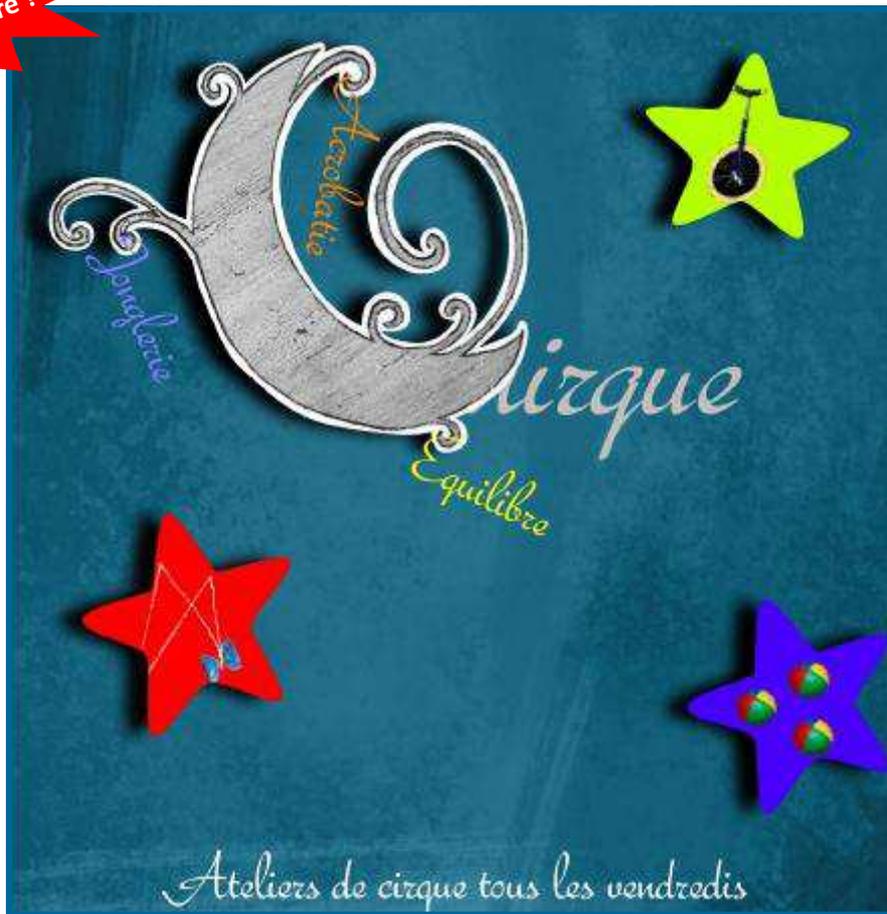
- ☞ **Dojo-salle des Fêtes de Champrond-en-Gâtine**
- enfants de 5 à 10 ans ⇒ mardi 18h à 19h.
 - enfants (plus de 11 ans) et adultes ⇒ mardi 19h30 à 21h30
- ☞ **Château des Vaux**
- enfants (plus de 11 ans) et adultes ⇒ mercredi 20h/21h30
 - enfants, jeunes et adultes ⇒ dimanche 9h30 à 11h30
- Séance ouverte à tous.





Reprise des cours
le 19 septembre !

• Danse et rêves •



A travers une dimension ludique, les activités du cirque (jonglerie, équilibre, acrobatie...) développent l'agilité, l'équilibre, la motricité, l'adresse ou encore l'expression, sous toutes ses formes, permettant une meilleure maîtrise de son corps et de sa concentration.

Contrairement à beaucoup de sports où règne l'esprit de compétition, les arts du cirque amènent à entrer en compétition d'abord avec soi-même et développer sa confiance en soi et sa relation aux autres afin d'unir les talents de chacun pour offrir aux parents, familles et amis, un spectacle unique en fin de saison.



Renseignements :

Da Cruz Alves Virginie (06 15 38 37 92)

Bes Olivier (06 58 21 55 20)

Tarifs :

- pour les 3 - 6 ans : 130,00 euros + l'adhésion de 5,00 euros
- pour les autres groupes : 150,00 euros + l'adhésion de 5,00 euros

les inscriptions se font sur place lors des deux premiers cours.



Horaires des cours de cirque:

LE VENDREDI

- | | | | |
|-------------------------|---|-----------------------|-------------------|
| • enfants de 3 - 6 ans | ⇒ | un premier groupe | de 17h00 à 17h45. |
| | | ou un deuxième groupe | de 17h45 à 18h30 |
| • enfants de 6 - 10 ans | ⇒ | | de 18h30 à 19h45 |
| • Pour les ados | ⇒ | | de 19h45 à 21h00 |

☞ Salle des Fêtes de Champrond-en-Gâtine





• **la Société de Pêche** •

Le Panama reste ouvert pour tous les adhérents jusqu'aux alentours de fin Octobre 2014.



✧ **Concours de pêche du 21 juin 2014**

29 pêcheurs ont répondu "présents" lors du concours du 21 juin organisé par la société de pêche.

Au total cumulé, après la pesée, nous comptabilisons 17,00kg de prise de truites.

La veille du concours, il y avait eu un lâcher de truites de 30,00 kg.

A cette même occasion, des jeux comme la pêche à la ligne pour les enfants, le chamboule-tout pour les petits et grands, courses en sac, tir à la corde, jeux de pétanque suivis d'un mini concours avec 16 joueurs, mini tournoi de foot et pour finir petite soirée dansante.

La société de pêche remercie Odile coiffure, la boulangerie de Champrond en Gâtine, Brico Marché, Sensas pour leurs dons de lots.

La Société de pêche remercie toutes les personnes présentes au concours.



Gagnants du concours par la catégorie



✧ **Concours de pêche du 14 juillet 2014**

Un lâcher de truite de 30 kg a été offert par la municipalité.

15 pêcheurs lors du concours, au total après la pesée, nous comptabilisons 10kg600 de prise de truite.

La société de pêche remercie les adhérents, les bénévoles, la mairie, l'écho républicain, la boulangerie de Champrond en Gâtine, Odile coiffure de Champrond en Gâtine pour leurs participations.

Ci dessous la photo des 3 gagnants par catégorie





Du côté des artisans, artistes et commerçants

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUS LES ARTISANS ET COMMERÇANTS AYANT UNE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE OU HABITANT SUR LA COMMUNE.
LIBRE À VOUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS ARTICLES PAR MAIL (fdc.champrond@gmail.com)

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE !

© le Sébastopol ©

*Le BAR-RESTAURANT-TRAITEUR vous attend
tous les jours de 8h30 à 15h et de 18h30 à 22h.*

Les soirs de fermeture sont Lundi et Mardi Soir uniquement.



Blinis de poissons fumés à l'aneth

Venez découvrir une Cuisine Maison avec des produits locaux!

*Nous vous proposons des plats à emporter sur commande et
possibilité d'une salle de banquets pour vos réceptions.*

*A partir du Jeudi 2 Octobre 2014, des Menus à thèmes,
le Jeudi et Vendredi le premier weekend de chaque mois.*

Menus à thèmes :



Jeudi 2 et Vendredi 3 Octobre :

Menu à 15 Euros : Paëlla et Tarte aux Pommes Maison



Jeudi 6 et Vendredi 7 Novembre :

Menu à 15 Euros : Couscous et Tiramisu Maison

N'hésitez pas à nous contacter pour réserver !

Par Téléphone au 02.37.49.80.02. ou par Email: beaugerclaire@outlook.fr

Par courrier : Le SEBASTOPOL

24 Grande Rue

28240 Champrond en Gâtine

Bonne nouvelle :
vous pouvez maintenant
régler par Carte Bancaire !





© **le d'Aligre (point poste)** ©



Depuis le 20 Août 2014, le d'Aligre est fermé le dimanche.

Rappel : Le d'Aligre est ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 20h, le samedi de 7h30 à 20h.

© **la Table du Perche** ©

LA TABLE DU PERCHE

A partir de 7€00

- Plat du jour à emporter
(tous les jours)
- bientôt** - Galettes de sarrasin
(vendredi soir, samedi soir)
- Pizzas
(mercredi soir, vendredi soir, samedi soir)

Formule "12€90"

- Buffet des entrées
- Plat du jour au choix
- Fromages au choix
- Dessert au choix

+ 1/4 boisson

<p>La table du perche 5 Grande Rue 28240 Champrond-en-Gâtine 02.37.49.89.62 http://www.la-table-du-perche.com/</p>	<p>Ouvert du Lundi au samedi soir et les 2 premiers dimanche midi du mois</p>
---	---





© la Cave loupéenne ©



La Cave Loupéenne vous accueille à LA LOUPE :
 le mardi : 9h à 12h30 / 14h30 à 19h
 du mercredi au samedi : 9h30 à 12h15 / 14h30 à 19h
Fermé le dimanche et le lundi

Sommelier, caviste, **Nicolas Javoy** vous propose ses vins fins, vins pour vos fêtes, cubis, bières et spiritueux, gastronomie et produits du terroir.

Vous trouverez à la **Cave Loupéenne** tout ce dont vous avez besoin pour une parfaite réussite de vos soirées en famille et manifestations.

Nous vous proposons également une dégustation de nos produits chez vous ou directement à la cave.

Vins

Découvrez une large gamme, accessible à toutes les bourses, de **vins blanc, rosé, rouge**, mais également nos **vins fins et champagnes** pour vos fêtes et événements de toutes sortes.

Nous vous proposons, de nombreuses références de vins français : vins de Bordeaux, vins de Bourgogne, vins du Rhône, vins du Languedoc Roussillon, vins d'Alsace, vins de Loire, vins de Provence et vins du monde.

Spiritueux

la **Cave Loupéenne** dispose d'une large gamme de spiritueux à la boutique mais également sur commande.

Vous découvrirez chez nous les vertus de nos spiritueux :

- . **Cognac, Rhum, Whisky...**
- . **Liqueur, Vins doux naturels, Anisés...**

Gastronomie

En complément d'un bon vin, nous vous proposons une gastronomie adaptée.

Très appréciée par nos clients, nos produits du terroir régaleront vos papilles tout au long de l'année.

Foie gras, plats cuisinés, miel, gâteaux, jus de fruits...

Mais également nos **coffrets cadeaux** pour toutes vos opportunités.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

● Etat civil ●

Naissances :

LIVERNAIS Léane née le 11/06/2014 à Le Coudray domiciliée 29 rue du Perche

JAVOY Lénéaïg née le 18/07/2014 à Le Coudray domiciliée 2 rue du Sentier





Les services communaux et intercommunaux

Tel : 02-37-49-80-20

Tel : 09-77-81-00-90

Télécopie : 02-37-49-80-26

E.Mail : contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie:

Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe

Nouveaux habitants :

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- ✓ modifier votre adresse sur votre carte d'identité,
- ✓ vous inscrire sur la liste électorale,
- ✓ nous indiquer si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.
- ✓ inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique.



≈ Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.

≈ Ordures ménagères et déchetterie ≈



Informations du S.I.R.T.O.M

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Tri des Ordures Ménagères

Depuis le 02 Juin 2014, la collecte des ordures ménagères a lieu **le LUNDI MATIN (*)**.

Particularités de la collecte :

- Hameaux collectés **le MARDI MATIN (*)** : Le Grand Bois Landry, Le Petit Bois Landry, Les Cornets, La Suarderie, La Housserie ainsi que les Huberts.

- Hameaux collectés **le MARDI APRÈS-MIDI (*)** : Les Vitriers, Le Petit Beauvais, Le Grand Beauvais, Villemaigre, Le Bois des Pâtisseries, l'Orgerie.

Ce changement fait suite à la mise en place du nouveau contrat avec notre prestataire.

⇒ Merci de mettre les containers et sacs à disposition dès **LE DIMANCHE SOIR** pour la collecte du lundi matin
dès **LE LUNDI SOIR** pour la collecte du mardi matin



Merci d'éviter de les sortir plusieurs jours à l'avance afin de limiter les dégradations par les animaux.

* : Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte a lieu le lendemain .

A noter : le S.I.R.T.O.M (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures ménagères) vient d'ouvrir un site internet très pratique pour une meilleure gestion de nos déchets. Adresse <http://www.sirtom-courville.fr/>

Cf. la lettre du compostage dans les dernières pages de ce bulletin municipal.





🗑️ Horaires déchetterie de St Eliph

(Fermée les jours fériés)

✓ HORAIRES D'ÉTÉ du 01 mars au 31 octobre

Lundi : fermée
 Mardi : 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
 Mercredi : 13h30 à 18h30
 Jeudi : 13h30 à 18h30
 Vendredi : 13h30 à 18h30
 Samedi : 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
 Dimanche : 09h00 à 12h00



Point de recyclage
**Téléphones portables et
 cartouches jet d'encre**
 Accessible à la mairie de
 Champrond
FNATH RECYCLAGE
 Un geste éco-citoyen pour sou-
 tenir les accidentés de la vie

✓ HORAIRES D'HIVER du 01 novembre au 28 février

Lundi : fermée
 Mardi : 09h00 à 12h30-13h30 à 17h30
 Mercredi : fermée
 Jeudi : fermée
 Vendredi : 13h30 à 17h30
 Samedi : 09h00 à 12h30-13h30 à 17h30
 Dimanche : fermée



Nouvelles conditions d'accès en déchetterie

A partir du 01 novembre 2014, une carte sera nécessaire pour accéder aux déchetteries du SIRTOM

Comment vous procurer cette carte ?

En déchetterie, vous devez remplir un formulaire et présenter un **justificatif de domicile**.
 Le gardien vous remettra votre carte directement sur place.

Les permanences sont l'après-midi de 14h00 à 18h00 :

- pour Courville, le lundi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi
- pour St Eliph, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi
- pour Senonches, le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi

≈ Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈

En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures. En cas d'urgences le soir et le week-end, vous pouvez contacter M. Jean TAQUET au 02.37.37.35.36 ou M. Denis GRANGER au 06.77.01.60.76.

Inscription avant le 15 décembre !

■ LE SERVICE MUNICIPAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PROPOSE AUX ABONNES DE REGLER MENSUELLEMENT LEUR FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ■



Le principe est basé sur le volontariat et les personnes intéressées doivent se déclarer au préalable et nécessairement auprès de la mairie de Champrond-en-Gâtine avant le 15 décembre pour être mensualisées l'année prochaine.

→ Le principe est le suivant : le foyer mensualisé recevra donc en début d'année prochaine un échéancier de dix prélèvements calculés sur la base de 80 % de la consommation de l'année précédente et 1/10ème de l'abonnement.
 Le prélèvement s'effectuera le 10 de chaque mois.

Suite à la relève du compteur, une facture de solde sera adressée aux abonnés.
 Les abonnés intéressés par la mensualisation doivent retirer un dossier comprenant le contrat de mensualisation et l'autorisation de prélèvement à la mairie.





~ Pour la tranquillité à Champrond et la bonne entente entre voisins... ~

Extrait de l'Arrêté préfectoral relatif aux bruits n° 1052 en date du 21 / 06 / 96

Article 2 - Sans préjudice des dispositions du décret n° 95.408 du 18 avril 1995, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Article 3 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00



Article 4 - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Puis-je faire du feu dans mon jardin ?



Nous tenons à vous rappeler que l'élimination des déchets verts par brulage à l'air libre, est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Cependant, à condition qu'elle reste exceptionnelle et ne concerne que de faibles quantités, cette pratique peut être tolérée, sous réserve qu'il n'en résulte aucune gêne pour le voisinage et qu'elle ne présente pas de risque pour la sécurité routière et incendie.



Des crottes de chien dans les rues ...



Quoi de plus désagréable que de se promener les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines !!! Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément. Il suffit de se munir d'un sac plastique, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte du chien, de retourner le sac autour, de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter à la poubelle. Simple, non ?!??

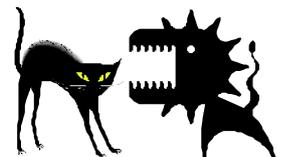
Merci d'avance.



Les animaux errants dans les rues...

Lorsque vous voyez des animaux errants dans les rues, merci de contacter la mairie.

Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.



Après huit jours, si l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.





Numéros infos et permanences utiles

SECURITE :

S.A.M.U : 15 POMPIERS : 18 GENDARMERIE : 17

La Maison de Santé des Portes du Perche est située au 2, avenue du Perche à La Loupe. Le 17 février 2014, la Communauté de Communes des Portes du Perche a inauguré sa nouvelle Maison de santé pluridisciplinaire à La Loupe. Une vingtaine de professionnels de santé s'y sont déjà installés.

DENTISTES à La Loupe

Dr. SACCENTI		
Dr ANDREI	2 impasse de la Cerisaie	02 37 81 05 12
Dr HEMERY		
DR HAMAL	2, avenue du Perche	02 37 52 32 96

DOCTEURS GÉNÉRALISTES à la Loupe

Dr. BIGARD	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr CASADEI - PUIS	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr. PUIS	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr. SDROBIS	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr. LYSZLIEWICZ	6, rue des Drs Filleul	02 37 81 17 48
Drs SERRY	5, rue Delaperrelle	02 37 81 19 46

SPECIALISTES à La Loupe

M. et MM LE GUERNIGOU Cabinet de sages femmes	2, avenue du Perche	02 18 00 50 11
Mlle DE PAUW Orthophoniste	2, avenue du Perche	02 37 52 99 74
Dr ROUVEROUX Rhumatologue	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr MEUNIER Psychiatre	2, avenue du Perche	02 37 28 74 66
Mme PROUVEUR SELTEMANN Psychologue pour enfants	2, avenue du Perche	02 37 81 21 18
M. LAUNAY Ostéopathe	17, place de l'hôtel de ville	06 67 92 22 53
Dr HAU DUMOULIN Dermatologue	2, avenue du Perche	02 37 53 33 48
Mme COLOMBELLI Diététicienne	2, avenue du Perche	02 37 21 61 82
M. COUSIN, M. LIVIU Kinésithérapeute	2, avenue du Perche	02 37 81 13 92

M. TOULEMONDE, Mme BOHIN Kinésithérapeute	2, avenue du Perche	02 37 81 30 11
M. PERROT Kinésithérapeute	18, rue Marceau BELHOMERT	02 37 37 05 19
M. SIMEAU Podologue	17 place de l'Hôtel de Ville	02 37 52 25 67
Mme TOULEMONDE Podologue	2, avenue du Perche	02 37 81 30 11

INFIRMIERES

Mme DOLLEANS	2, avenue du Perche	02 37 81 06 58
Mme DUPIN	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mme HIRON	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
M. CHAMBON	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mlle GONSARD	2, avenue du Perche	02 37 81 09 04

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

S.E.L.A.R.L. "C+Bio"	2, avenue du Perche	02 37 81 30 00
----------------------	---------------------	----------------

OPTICIENS

Optique du Gros Chêne	5 place de l'Hôtel de Ville	02 37 81 16 19
Optique Pigeard	10 place de l'Hôtel de Ville	02 37 81 07 12

PHARMACIES

Pharmacie Centrale	4 rue du 17 juin 1944	02 37 81 19 89
Pharmacie de l'Etrier	21 rue de Chartres	02 37 81 13 19

AMBULANCES

Ambulances Assistance Secours	3, impasse de la Cerisaie	02 37 81 24 59
Ambulances Loupéennes	27 avenue du Thymerais	02 37 81 15 66
Ambulances Thomas	2 bis, place du 11 août	02 37 81 15 66

HOPITAL

MAISON DE RETRAITE	Rue du Docteur Morchoisne	02 37 29 33 11
-----------------------	------------------------------	----------------





ENSEIGNEMENT :

Collège Jean Monnet 02 37 53 58 70
 Ecole Champrond-en-Gâtine 02 37 37 31 57
 Syndicat scolaire (Secrétariat) 02 37 81 15 04

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU PERCHE
 02 37 81 29 59
 18 rue de la Gare - 28240 La Loupe
<http://www.cdc-desportesduperche.com/>



LA MAISON DES P'TITS LOUPS Crèche halte garderie

3 rue Henri Dunant à La Loupe
 02 37 29 45 68

SIAP (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et de développement du Perche d'Eure et Loir)
 02 37 29 09 29
 18 rue de la Gare - 28240 La Loupe
 Email : paysperche.siap@wanadoo.fr

L'ASSOCIATION LES CONTRATS BLEUS

(coordonne la politique Petite enfance - Enfance - Jeunesse)
 Rue Jean Moulin, 28240 La Loupe 02.37.29.94.47
 e-mail : lescontratsbleus@wanadoo.fr
 Site Internet : www.les-contrats-bleus.com

↳ Permanences

Association / organisme	Jour et Heure	Lieu	Téléphone
ADMR (Aide à domicile en milieu rural)	Le mardi de 10h à 12h Le vendredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous	11, impasse de la Cerisaie ZA La Loupe	02 37 29 90 59
Pôle Emploi	Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi: 8h30 à 11h30 et 13h15 à 15h00 Mardi : 8h30 à 12h30	20, rue de la Serine Nogent le Rotrou	Pour consulter votre dossier 08 36 64 26 42
ASSISTANTS SOCIAUX ANIMATEUR INSERTION ASSISTANTE SOCIALE (CPAM)	Sur rendez-vous Mardi 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous	16 rue de la Bruyère Mairie La Loupe	02 37 53 57 30 02 37 25 62 29
Conseiller Général—Eric Gérard	Sur rendez-vous	Mairie de La Loupe	02 37 81 10 20
F.N.A.T.H (Fédération Nationale des accidentés du travail et des handicapés)	4 ^e vendredi des mois de janvier-mars-mai-juillet -septembre-novembre	Mairie de la Loupe 15h30 – 16h30	
M.I.L.O.S 28 (Mission locale sud Eure et loir - ex PAIO) Mme Lasne	Tous les mardis sur rendez-vous	Mairie de la Loupe	02 37 52 57 71
RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe	Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h – 14h à 17h Mercredi : 9h à 12h et (sur RDV) l'après-midi Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h	18 rue de la Gare La Loupe	02 37 81 38 93
RETRAITE Sécurité Sociale Caisses Complémentaires ARRCO - CICAS	1 ^{er} et 3 ^e Mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 Plus de permanence : pour tous renseignements téléphoner	Mairie La Loupe	02 37 28 57 52
RSA	S'adresser à la DGAS AS		02 37 53 57 30
SECURITE SOCIALE	Lundi et jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	12 rue de la Bruyère La Loupe	02 37 81 07 77
Office du tourisme	Mardi et Samedi 10h00 à 12h00	Gare La Loupe	02 37 81 24 00





✂ LETTRE DU COMPOSTAGE (1/2)



La lettre du compostage

- Juillet 2014 -

De la vie dans mon compost :

Vous trouvez de grosses larves blanches dans votre compost ? Pas de panique, ce sont très certainement des larves de Cétoine dorée (*Cetonia aurata*) ou peut-être de Rhinocéros (*Orcytes nasicornis*).

Le Rhinocéros est un gros coléoptère marron qui a un grand appendice sur sa tête (qui lui vaut d'ailleurs son nom).



Photo : blog passion Tern et Garonne

Leur ressemblance avec la larve du Hanneton commun (*Melolontha melolontha*), appelé « ver blanc », leur est souvent fatale. Pour les distinguer, référez-vous au tableau ci-dessous. Sachez également que le « ver blanc » n'est présent qu'accidentellement dans le compost.



Photo : la justice de la silhouette

La Cétoine dorée adulte est un bel insecte aux reflets métalliques qui visite vos fleurs au printemps, surtout les roses d'où son nom populaire de « Hanneton des roses ».

Les larves de ces deux coléoptères vivent habituellement dans les vieilles souches ou dans les tas de feuilles mortes mais votre compost apparaît comme un bon gîte de substitution (surtout pour la Cétoine dorée). Ces larves se nourrissant de déchets végétaux, participent activement à l'élaboration de votre compost.



Photo : gillescomparat.com

Larves de Hanneton
Nocives pour vos plantes

Larves de Cétoine dorée
Utiles au compost

Autre façon de les distinguer sans se tromper : pour se déplacer, la larve de cétoine utilise ses poils tandis que celle du « vers blanc » se déplace avec ses pattes.

Larve de Cétoine dorée	Larve du Hanneton
Petite tête	Grande tête
Pattes courtes	Longues pattes
Extrémité d'abdomen grosse	Extrémité d'abdomen assez fine
Couleur blanche	Couleur jaunâtre

SIRTOM DE COURVILLE-SUR-EURE, LA LOUPE ET SENONCHES
Rue du 19 mars 1962, 28190 Courville-sur-Eure
Mail : sirtomcourville@wanadoo.fr ; site : www.sirtom-courville.fr





Commande de composteur possible à la Mairie
1 composteur gratuit par foyer.

Pour récupérer votre compost :

Lorsqu'il est mûr, votre compost prend l'aspect d'un matériau sombre, meuble, et sans odeur. En théorie, votre compost est prêt au bout de 6 mois minimum. Cependant, dans la pratique, votre compost est souvent mûr au bout d'un an.

3 manipulations suffisent pour récupérer le compost :

1. Ouvrir le couvercle et lever la tige
2. Ouvrir horizontalement la paroi du bas
3. Récupérer le compost qui se trouve au niveau du sol. Afin de récupérer un maximum de compost, vous pouvez réitérer l'opération sur les 3 autres coins du composteur.



Bien utiliser son compost :



Le compost est un amendement organique :

- soit il peut s'étendre autour des haies et des jardins d'ornement (sur une hauteur maximale de 2 cm), les vers l'incorporeront au sol ;
- soit il peut être utilisé en support de culture pour le potager, le rempotage, les cultures de fleurs ou les plantes d'intérieur. Utilisez alors 1/3 de compost pour 2/3 de terre, car trop concentré, il sera nocif pour vos plantes.

Vous pouvez également l'utiliser pour entretenir vos pelouses mais pensez à le tamiser.

Découvrez une plante : la Tanaisie (répulsive contre certains insectes)

La Tanaisie (*Tanacetum vulgare*) est une plante vivace de la famille des astéracées. Elle est cultivée et utilisée depuis longtemps comme plante médicinale par les moines.

Aujourd'hui, on la trouve à l'état spontané un peu partout en Europe, en particulier sur des sols légers qu'elle affectionne. Bien qu'elle aime le soleil, il est possible de la trouver également dans des zones ombragées.

C'est une plante vigoureuse qui peut mesurer jusqu'à 1,50m et est composée de plusieurs tiges qui forment une touffe relativement dense. Sa floraison est abondante et fortement odorante au mois d'août. En plus d'avoir un effet répulsif pour de nombreux insectes (fourmis, mites, puces, tiques et moustiques) elle donne une touche décorative au jardin.



Photo : RELAXNEWS



LA FEUILLE de chou

- *Les petites annonces* •

A louer

Logement F1 au 1er étage

Logement Communal

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie (02 37 49 80 20)

Loyer : 265 € + 75€ de charges (chauffage)

Libre !

La prochaine édition sera la feuille de Houx : diffusion mi décembre

Cette édition sera consacrée aux évènements de fin d'année.

@.fr, @.com

Associations, artisans, artistes, commerçants,

Pensez à nous communiquer
votre adresse mail à
fdc.champrond@gmail.com

